



Faire de chaque territoire un espace de vie, d'éducation et d'émancipation pour tous les enfants et les adolescent·es qui y vivent

La considération et la place faite aux enfants dans la vie de la cité appellent aujourd'hui une attention particulière. Les Francas s'engagent à agir avec les élu·es et les exécutifs territoriaux sur la vie quotidienne, le bien-être, l'éducation et l'émancipation des enfants et des adolescent·es dans les communes et les intercommunalités.

Les élu·es locaux sont de fait des acteurs majeurs des temps de l'enfant et de l'éducation, aux côtés des familles, des équipes éducatives, des associations. Les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) disposent de compétences en matière d'enfance et d'éducation et les politiques éducatives et enfance-jeunesse sont des politiques intégrées qui irriguent et sont irriguées par toutes les politiques publiques : aménagement, urbanisme, espaces publics, transport, mobilité, environnement, sécurité/tranquillité publique/prévention, démocratie locale, solidarité, culture, sport, vie associative, lutte contre les discriminations, etc. La dernière campagne électorale a parfois occulté ces enjeux. Pourtant, presque toutes les politiques publiques mises en place sur les territoires de vie des enfants concernent leur vie quotidienne, leur développement et leur devenir.

De façon plus spécifique, se doter d'une politique éducative locale, de la petite enfance à la jeunesse, définir et faire vivre un projet local d'éducation, permet d'agir sur la qualité de l'action éducative, de lutter contre les inégalités en particulier par la mobilisation de la communauté éducative. L'éducation est une nécessité démocratique majeure et une responsabilité collective portée à l'échelle des territoires : cela suppose de préserver des espaces éducatifs ouverts à tous et à toutes, accessibles financièrement et non marchands, favorisant la mixité sociale dans l'ensemble des territoires, permettant à tous les enfants de participer à la vie collective et de grandir dans des conditions favorisant l'égalité et l'émancipation.

Les Francas sont pleinement conscients des tensions économiques rencontrées aujourd'hui par les collectivités et les EPCI et de la disparité des ressources sur les territoires ruraux, périurbains ou urbains. Les Francas souhaitent, avec les élu·es locaux :

- **Se mobiliser** contre la pauvreté et les inégalités sociales et territoriales qui limitent l'accès des enfants aux espaces éducatifs, culturels et collectifs, et préserver ces espaces pour qu'ils soient accessibles à tous les enfants, quels que soient leurs conditions de vie, leurs territoires ou leurs besoins d'accompagnement (handicap, migration, besoins particuliers) ;
- **Instaurer** une délégation aux droits des enfants dans chaque commune pour faire de l'effectivité des droits (dans les 3 dimensions de protection, de prestations et de participation) une priorité municipale ;
- **Créer** des espaces de dialogue avec les enfants et les adolescent·es de la commune dans lesquels leur parole soit réellement prise en compte et favoriser leur implication dans la vie de la cité ;
- **Renforcer** les coopérations entre les collectivités et les différents acteurs éducatifs du territoire, notamment avec les établissements scolaires et de la petite enfance, les familles et les associations, afin de construire des complémentarités éducatives pour les enfants et les adolescent·es, avec une volonté d'éduquer ensemble ;
- **Garantir** des conditions d'exercice permettant aux équipes éducatives de construire des projets dans la durée, de se former, de stabiliser les collectifs et d'assurer une continuité et une complémentarité éducative pour les enfants et les adolescent·es ;
- **Soutenir** durablement les associations et les équipes éducatives qui font vivre des espaces d'éducation populaire dans les territoires ;
- **Lutter** contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux adolescent·es, promouvoir leur bien-être et leur santé physique et mentale, notamment dans les espaces éducatifs collectifs.

Face aux enjeux démocratiques et sociétaux actuels, relevons ensemble ces défis relatifs à l'enfance et à l'éducation !

Résolution générale adoptée par l'Assemblée générale nationale des 30 et 31 mai 2026